

Respectez la chaîne du froid

En tant que bénéficiaire du portage à domicile, vous recevez vos repas directement chez vous. Préparés à la cuisine centrale, ils sont conditionnés en barquettes individuelles, toutes refroidies rapidement pour assurer la bonne conservation des aliments. Ces barquettes vous sont ensuite livrées en véhicules réfrigérants.

Pour limiter la survenue de toxi-infections alimentaires, tout en préservant les qualités des aliments, il est important de **respecter la chaîne du froid** !

Comment ?



En entreposant les barquettes directement dans votre réfrigérateur.

4 °C

C'est la température idéale d'un réfrigérateur selon les experts !

En installant une glacière dans votre jardin en cas d'absence !



Pensez à y glisser des pains de glace ou une bouteille d'eau congelée.

Le CCAS ne pourrait être tenu responsable en cas d'incidents liés :

- au non-respect de règles de conservation ;
- au dysfonctionnement ou mauvais état des appareils frigorifiques ;
- au non-respect des dates de péremption indiquées sur les barquettes.